



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 6 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le six février, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **28**
Nombre de conseillers municipaux présents : **19**
Nombre de votes contre : **0**
Nombre d'abstentions : **0**
Nombre de votes pour : **26**
Nombre de suffrages exprimés : **26**

Date de convocation du Conseil Municipal le 30 janvier 2024

Présents : Christian DUMAS, Amaud JEAN, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Michel PIRES, Michèle LUCAS, Laurent JOLLY, Emilie BRICOUT, Nora BENACHOUR, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Thierry GOMES, Benoît COQUAND et Denis CHARRON.

Absents excusés :

Hélène LORME, ayant donné pouvoir à Magalie PIAT,
Estelle MONTES, ayant donné pouvoir à Jean-Luc BERNARD,
Philippe MAUGUIN, ayant donné pouvoir à Michel PIRES,
Thierry BLIN, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
Aurore PRIEST, ayant donné pouvoir à Emilie BRICOUT,
Éric SIGURE ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Delphine GUY ayant donné pouvoir à Yann GRISON.

Absents :

Guillem LEROUX,
Aurore MARTIN.

Début de la séance : **19h00**

Fin de la séance : **21h08**

Secrétaire : **Maël DIONG**

FINANCES

DL.24.001 – Débat d'Orientation Budgétaire 2024

Christian DUMAS expose :

Conformément à l'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015 et de l'article L.23112-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit, chaque année, présenter au conseil municipal un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels ainsi que la structure de la dette.

Conformément au même article du Code Général des Collectivités Territoriales, le débat d'orientation budgétaire doit se tenir dans les deux mois précédant le vote du budget primitif et la présentation du rapport y afférent doit donner lieu à un débat au sein du conseil municipal, dont il est pris acte par délibération spécifique.

Dans ce cadre légal, le contexte budgétaire national et local ainsi que les orientations générales de la municipalité pour son projet de budget primitif 2024 sont précisément définies dans le rapport de synthèse annexé à la présente délibération, laquelle constitue le support du débat d'orientation budgétaire 2024 de la commune.

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales, et notamment ses articles L.2312-1,
Vu le rapport sur les orientations budgétaires d'Ingré annexé à cette délibération,

Après présentation à la Commission Générale du 29 janvier 2024, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de prendre acte qu'un débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2024 a eu lieu et sur la base du rapport annexé à la délibération.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 7 février 2024

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

08 FEV. 2024

Publication le :

08 FEV. 2024

Notification le :

08 FEV. 2024



Le Maire
Christian DUMAS

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE
Utilisateur : Le Tumelin SYLVIE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DL_24_001_DOB
Objet :	Débat d'orientation budgétaire
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-02-07 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.1 - Débats d'orientation budgétaire.
Identifiant unique :	045-214501694-20240207-DL_24_001_DOB-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 045-214501694-20240207-DL_24_001_DOB-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DL.24.001 - FIN - Débat d'Orientation Budgétaire 2024.pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20240207-DL_24_001_DOB-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	296 Ko
Annexe (Document d'orientation et d'objectif) Nom original : Annexe 2 - Rapport_d'orientations_budgétaires VF.pdf Nom métier : 21_DO-045-214501694-20240207-DL_24_001_DOB-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1.9 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 février 2024 à 13h42min12s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 février 2024 à 13h42min16s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 février 2024 à 13h42min18s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 février 2024 à 13h42min25s	Reçu par le MI le 2024-02-08